

Il était une fois...

C'est en 1983 que le Prix économique de la Province de Namur voit le jour dans le cadre de la mise en place d'un programme provincial de promotion de l'emploi initié par le Conseil provincial de l'époque. Objectif : mettre en valeur des entrepreneurs qui se démènent sur le plan local ou international, des entrepreneurs qui innovent, qui osent.

Une mise en valeur indispensable

Cette initiative intervient à une époque où nos entreprises ont bien besoin d'un coup de pouce, d'un soutien – même moral – du pouvoir politique. D'une reconnaissance de leur volonté d'aller de l'avant malgré une situation économique pas toujours très rose et qui n'incite pas à prendre trop de risques.

Le tout premier prix économique de la Province de Namur est décerné à la Brasserie du Bocq, de Purnode, en 1984.

Sous des angles spécifiques

Deux ans plus tard, le tout jeune prix économique de la Province de Namur connaît sa première mutation.

Il est en effet décidé d'auréoler une entreprise en fonction d'un [critère thématique](#) défini chaque année – étant bien sûr primée l'entreprise qui s'illustre le mieux en la matière. Parce que le tissu économique n'est pas uniforme, que les entreprises sont toutes méritantes chacune à leur niveau et chacune dans leur domaine.

Ainsi, tantôt c'est un secteur d'activité qui est mis à l'honneur (fabrication métallique, tourisme, produits du terroir...), tantôt c'est un aspect de l'activité économique en général (exportation, diversification...) voire des caractéristiques du monde de l'entreprise que l'on souhaite valoriser (petite taille, longévité...).

Au fil des ans, [ce prix économique est donc décerné à des entreprises aux multiples facettes](#) et venant de tous les horizons, que l'on songe à la fromagerie de Maredsous, aux Établissements Ronveaux de Ciney, à la SA Upignac d'Eghezée, à l'association des attractions touristiques de Dinant ou encore aux facultés universitaires de Namur et à la faculté des Sciences agronomiques de Gembloux.

Changement radical

En 2003, alors que l'on célèbre le vingtième anniversaire de la manifestation, la Province de Namur et le BEP (bureau économique) – à qui les autorités provinciales ont confié la gestion et la mise en place de l'événement – décident d'en revoir l'organisation. La philosophie reste la même, mais le remaniement opéré n'en est pas moins profond.

Désormais, plusieurs entreprises seront mises en exergue. Désormais, ce n'est pas un, mais bien **cinq prix** qui seront remis. Un pour chacune des cinq catégories que les deux organisateurs ont décidé de créer en vue de mieux couvrir le tissu économique namurois, de mieux braquer les feux des projecteurs sur la qualité de nos entreprises.

Logique en somme. Si toutes nos entreprises concourent bien au développement économique de notre province, elles le font avec autant de mérite, chacune à leur niveau.

Une nouvelle philosophie

À l'instar de ce que l'on peut voir en sport, où, par exemple, les minimes et les adultes évoluent dans leur championnat respectif – mais cela reste toujours du football –, on a donc créé "un championnat" spécifique pour les jeunes entreprises de moins de trois ans – la catégorie "**création d'entreprise et jeunes entreprises**" –, mais aussi quatre autres "niches". La catégorie "**innovation et créativité**" met à l'honneur l'innovation au sens large : nouvelle technologie, nouvelle approche du marché, nouveau mode d'organisation, nouveau produit, etc. Viennent ensuite la catégorie "**internationalisation**" (qui reprend les entreprises rencontrant un succès particulier à l'exportation ou encore dans le cadre d'un partenariat international), la catégorie "**grandes entreprises**" et enfin la catégorie "**Grand Prix**", dans laquelle sont reprises les sociétés s'étant particulièrement distinguées dans une ou plusieurs thématiques.

Une nouvelle appellation

Un vent de changement a soufflé au-dessus du prix économique provincial et il ne s'arrêtera pas là. Au soir de la remise des vingtièmes prix économique de la Province de Namur, la chose est annoncée : l'appellation sera modifiée dès l'édition suivante...

L'Alfer nouveau est en passe de voir le jour...

... les Alfers

Ne dites plus "Prix économique de la Province de Namur", mais bien Alfer

Nous sommes en 2005 : [les Alfers](#) ont remplacé le Prix économique de la Province de Namur. L'opération garde le même esprit. Organisée avec en toile de fond la promotion de l'esprit d'entreprendre, elle se veut une mise en valeur des entreprises qui se sont distinguées en province de Namur, et permet également une mise en valeur accrue des actions de l'Institution provinciale et du BEP.

Cinq lauréats

Les cinq premières statuettes – qui évoquent les porte-drapeaux bien connus de la province de Namur – sont décernées le 5 octobre, à la Maison de la Culture de la Province de Namur, devant un parterre réunissant les "forces vives" du Namurois (chercheurs, décideurs politiques, économiques et sociaux, patrons d'entreprises, etc.) au cours d'une cérémonie orchestrée par le bien connu Michel Lecomte.

Cinq Alfers pour cinq catégories : innovation et créativité, internationalisation, organisation et ressources humaines (en lieu et place de la catégorie "grandes entreprises" créée dans le

cadre du vingtième anniversaire du prix économique), jeune entreprise et enfin le Grand Prix.

Pleins feux sur les jeunes

La deuxième édition verra la remise de prix encore plus nombreux et plus diversifiés. Soucieux de se rapprocher toujours plus, toujours mieux du terrain et de ses réalités, le Collège provincial a souhaité que les entreprises sociales soient, elles aussi, mises à l'honneur.

Et ce n'est pas tout. Dans le but de donner le goût d'entreprendre aux jeunes – ceux qui sont encore sur les bancs de l'école –, de les encourager dans cette voie, la Province de Namur et le BEP ont décidé de créer non pas un, mais deux prix.

Le premier vient récompenser le travail d'étudiants du cycle secondaire supérieur (soit des jeunes de 15 à 18 ans) qui se sont investis dans la création d'une petite entreprise active dans le cadre de l'institution scolaire. À côté de cette catégorie baptisée en toute logique et en toute simplicité "mini-entreprise", on en trouve une seconde dénommée "YEP" pour Young Enterprise Project (élèves de l'enseignement supérieur). Soit, en d'autres termes, des plans d'affaires réalisés par les étudiants des hautes écoles – et donc des étudiants de l'enseignement supérieur – avec le soutien de leurs professeurs et de coachs professionnels extérieurs.

Désormais, les Alfes, ce sont huit prix. Huit coups de chapeau

Et encore plus de prix

Le 21 mai 2008, outre les prix "jeunes", sept Alfes – donc un de plus que lors de l'édition précédente – sont décernés à sept entreprises qui se sont distinguées en 2007, par leur réussite ou leurs bonnes pratiques économiques.

Les catégories englobent désormais la micro-entreprise accompagnée, l'entreprise reprise, la jeune entreprise innovante, l'entreprise responsable (économie sociale), l'internationalisation, le développement technologique et, bien sûr, le Grand Prix.

Une reconnaissance wallonne

La cerise sur le gâteau intervient en 2009. Les Alfes s'intègrent maintenant dans le cadre du Grand Prix wallon de l'Entrepreneuriat, piloté par l'agence de Stimulation économique. Ils constituent même la première étape de la sélection des "nommés" pour le prix régional. C'est dire toute l'importance que peut relever un Alfer pour une entreprise namuroise...

Pleins feux sur des hommes d'action

En 2011, un nouveau changement intervient. Désormais, les Alfes mettront plus particulièrement en avant les entrepreneurs et leur parcours plutôt que les entreprises proprement dite. Le but n'est évidemment pas de négliger l'importance des collaborateurs et l'esprit d'équipe sans lesquels rien n'est possible mais bien de lancer un signal positif afin de souligner une démarche volontariste et susciter des vocations

Se porter candidat

La cuvée 2012 connaîtra encore une modification de taille. Jusque-là, les entreprises en lice pour l'obtention d'un Alfer étaient sélectionnées sur base des propositions émises par les opérateurs économiques namurois (en ce compris des représentants des mondes politique, social et universitaire) qui constituent le jury. Dorénavant, c'est sur base d'un appel public que leurs candidatures ont été étudiées par ce même jury.

Les jeunes en lumière

Et ce n'est pas là la seule nouveauté de l'année 2012. Cible : les jeunes. Objectif : susciter des vocations. Et pour ce faire, outre le prix décerné aux mini-entreprises des écoles du secondaire qui est bien entendu maintenu, une grande opération est lancée au sein de la Haute École d'enseignement supérieur de Namur (IESN). Il est proposé aux étudiants de l'établissement de rentrer un projet avec un plan d'affaires. Quatorze équipes se présentent et les meilleures d'entre elles bénéficient d'une intervention en coaching. Ces deux prix sont rejoints en 2013 par deux autres « orientés » développement durable.

En 2014, une nouvelle modification thématique intervient. Outre les prix jeunes et le Grand Prix, les Alfes récompensent la microentreprise accompagnée, l'international, l'entreprise innovante, l'entreprise reprise et désormais en lieu et place de l'entreprise responsable – mise par ailleurs à l'honneur dans le cadre du prix du Développement durable de la Province de Namur – le jeune entrepreneur de 35 ans maximum.